

La triade concertative

note concertative n°6



Céline Fonton, Jean-Maire Lemaire, Paris 2013

Collectif de recherche de la « Clinique de Concertation »



I.L.T.F.
Institut liégeois de
thérapie familiale



ÉCOLE ET FAMILLE
Réseaux Ecole – Famille



I.F.T.C.
Institut de Formation à
la Thérapie contextuelle

Plumes et porte-plume

Ce texte est extrait de l'atelier de transmission de Paris du 23 février 2013

Psychiatre et responsable d'une unité ambulatoire de psychiatrie à Flemalle, Jean-Marie Lemaire a développé la « Clinique de Concertation » sur différents territoires, Belgique, ex-Yougoslavie France, Italie, Algérie, en traduisant les concepts de la Thérapie Contextuelle de I. B. Nagy pour des périmètres plus vastes que ceux des thérapies familiales.

Céline Fonton est éducatrice spécialisée dans un service d'AMO judiciaire rattaché au tribunal de Nanterre.

Les notes et lettres concertatives témoignent du travail mené par le Collectif de recherche de la « Clinique de Concertation ». Ils ne visent pas à une forme aboutie, mais à être remis sur le métier, modifiés et enrichis au fur et à mesure de leur diffusion à travers les différents groupes et territoires du collectif.

La triade concertative

Par Jean-Marie Lemaire

"La volonté m'apparaît avant tout comme une chose complexe, une chose qui n'a d'unité que son nom, et c'est dans cette unité du nom que réside le préjugé populaire qui a trompé la vigilance toujours en défaut des philosophes »¹

La question de la volonté et de l'intention traverse les situations dans lesquelles on se trouve en détresse multiple. Cette recherche de la volonté intentionnelle qui aurait une unité fait toujours penser aux remarques faites de certaines enseignants « votre fils est très intelligent etc. mais il manque de volonté », comme si la volonté était une molécule constitutive de l'enfant. La phrase non intentionnelle de Houaria Jarboui, assistante sociale à l'O.P.H.L.M. est venue à point nommée : « Il faut une volonté ». Sentant que suite à une bascule politique, la «Clinique de Concertation» d'Orléans avait du mal à vivre, elle avait en trois mots trouvé une expression qui ne centrerait la volonté ni sur des responsables administratifs, ni sur les professionnels. Au long de trois années, on s'était rendu compte qu'on était redevables aux personnes dont on dit qu'elles nous épuisent, nous fatiguent et nous manipulent.

Comment est-ce que ça fonctionne ? Quel est le faisceau de volontés à l'œuvre dans une "Clinique de Concertation" ? Quels sont les faisceaux d'activation qui aboutissent ? En "Clinique de Concertation", on va retrouver la volonté dans le fait qu'on évite de se bloquer sur le "sans demande" (sans volonté), par un passage à la voie passive « par qui suis-je activé ? ».

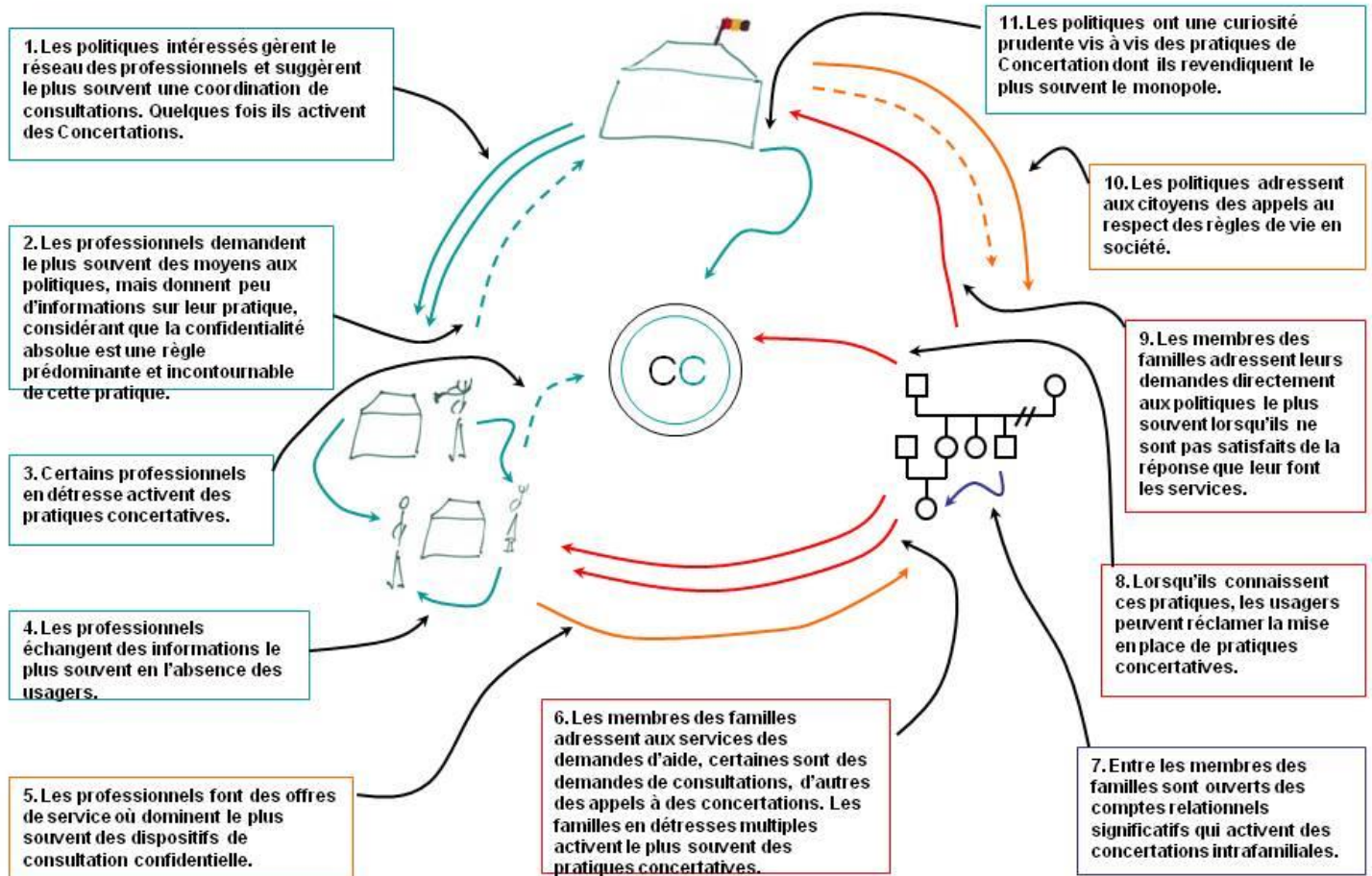
Progressivement, on a pris le risque de faire un saut, et de passer des histoires particulières, des « Sociogénogrammes » qu'on fait sur des familles, à l'échelle d'un territoire où seraient représentés les éléments dont parle Houaria. On a représenté la «Clinique de Concertation» par un cercle vert (professionnels) et noir (gens qui vivent ensemble) ; un génogramme pour la force convocatrice d'une famille type (avec le risque de sauter à un niveau de généralité trop imprécis) ; un réseau de professionnels, d'institutions, d'associations ; les responsables politiques qui travaillent avec eux.

On s'est intéressé aux flux qui existent entre ces trois groupes, en n'en oubliant aucun, à partir des situations rencontrées dans les différents territoires où je suis invité par l'un ou l'autre des trois pieds : professionnels, responsables politiques élus et concertation cliniques spécifiques autour d'une famille.

¹ "La Volonté de Puissance" Nietzsche 1888, cité dans Deleuze G., Nietzsche, P.U.F. Paris, 1965.



La triade concertative



- **1. Les responsables politiques élus intéressés aux pratiques d'aide, de soin, d'éducation et de contrôle, gèrent le réseau des professionnels et suggèrent le plus souvent une coordination de consultations morcelées et hermétiques. Quelques fois ils activent des consultations.**

On aboutit souvent à une juxtaposition d'espaces de compétences spécifiques, mais parfois ils activent des concertations, comme à Eragny, en région parisienne.

- **2. Les professionnels de l'aide, du soin, de l'éducation et du contrôle demandent le plus souvent des moyens aux responsables politiques élus, mais donnent peu d'informations spécifiques sur leur pratique, considérant que les dispositifs thérapeutiques sont scellés par des pactes de confidentialité hermétiques considérés comme universels.**

Quand on a installé des PRE, avec l'implication des préfets et des maires, j'ai entendu une frilosité dans les CMP : ils revendiquaient une propriété thérapeutique et affirmaient que ça ne pouvait être qu'une opération fascisante de contrôle. Avec la «Clinique de Concertation», les élus ne peuvent pas rester au balcon, ils sont amenés à se mettre dans le bain. cf. une collégienne, Marouschka, répondant à l'élu présent et par ailleurs avocat, qui envisageait la possibilité d'un stage dans son cabinet : « je saurai m'en souvenir ».

- **3. Certains professionnels de l'aide, du soin, de l'éducation et du contrôle en détresse activent des pratiques concertatives.**

Les gens qui n'en peuvent plus le font sans le savoir.

- **4. Les professionnels de l'aide, du soin, de l'éducation et du contrôle échangent des informations le plus souvent en l'absence des usagers et à leur insu.**

On utilise constamment des expressions comme « tu sais, tu peux parler au psychologue, il ne dira rien à personne », comme pour, avec ce type de phrase, fourguer une marchandise à des gens qui ne la demandent pas.

- **5. Les professionnels font des offres de service où dominent massivement des dispositifs de consultation scellés dans des pactes de confidentialité hermétiques considérés comme universels.**

Lorsque, comme dans le Val d'Oise, elles connaissent l'existence des pratiques concentratives, les familles savent qu'il est possible de réunir ensemble des personnes de l'Education Nationale et de la santé, par exemple. Au CRMH², une famille a rassemblé une coordination spécifique, puis une «Coordination Clinique » et le papa est venu demander à la psychologue du centre une deuxième coordination clinique

- **6. Les membres des familles adressent aux services des demandes d'aide, certaines sont des demandes de consultations conformes aux offres des dispositifs thérapeutiques scellés par des pactes de confidentialité hermétiques considérés comme universels, d'autres des appels à des concertations. Les familles en détresses multiples activent le plus souvent des pratiques concertatives.**

le dimanche matin, le soir ou à 3 h du matin

- **7. Entre les membres des familles sont ouverts des comptes relationnels significatifs qui activent des concertations intrafamiliales.**

² Centre de Ressources multihandicap, Paris

Directement à Flemalle puisque maintenant le CPAS a un responsable des demandes de « Concertations Cliniques » pour lesquelles une salle est mise à disposition.

- **8. Lorsqu'ils connaissent ces pratiques, les usagers peuvent réclamer et, dès lors, réclament la mise en place de pratiques concertatives.**

Les familles elles-mêmes remettent en question les pactes de confidentialité

- **9. Les responsables politiques élus sont directement activés par les membres des familles, le plus souvent lorsqu'ils ne sont pas satisfaits de la réponse que leur font les services. Ils remettent en question l'universalité des pactes de confidentialité hermétiques en thérapie.**

On est sur les charbons ardents à Flemalle où un M. est à la recherche d'une arme pour se tuer et tuer un policier. Quand les membres des familles ne trouvent pas d'ouverture, ils ont directement chez le politique, ce qui déplaît aux professionnels, ceux-ci ouvrent alors la question de la confidentialité pour eux, mais pour les services qui souhaitent travailler dans l'entre soi [xxxx à compléter](#)

- **10. Les responsables politiques élus adressent aux citoyens des appels au respect des règles de vie en société.**

- **11. Les responsables politiques élus ont une curiosité prudente vis à vis des pratiques de Concertation dont ils revendiquent le plus souvent le monopole.**

Jean-Paul Delevoye, ancien médiateur de la République et président du Conseil Economique, Social et Environnemental, est venu récemment à Ecole et Famille. Il ne revendiquait pas le monopole de la concertation, mais il disait en quoi il en avait fait l'expérience, et montrait son intérêt pour l'expérience de l'association.

Ce schéma est une généralisation et on est tous en défaut pour la mettre en œuvre. Il ne s'agit pas d'aboutir à un protocole avec quorum et majorité absolue, au contraire, ces éléments indiqueraient qu'il faudrait s'enfuir au plus vite. L'expérience des Mureaux a moyennement réussie, les expériences de St Nazaire, Nîmes, Cambrai et ailleurs sont en cours.

Discussion

Céline Fonton : Sur le territoire de Colombes, comme la « Clinique de Concertation » ne s'est jamais vraiment installé, j'aurais pu avoir des regrets énormes (qu'est-ce qu'on a raté, etc.) En fait maintenant, il y a plein de retours.

Jean-Marie Lemaire : On a un problème avec l'échelle temporelle, mais comme on existe maintenant depuis 2008, peut être va-t-on pouvoir montrer moins d'impatience. Il a fallu 5 années pour qu'à Brive la Gaillarde on aille faire 2 journées du type de celles de Nantes. L'échelle de temps est vaste, mais il y a des choses qui restent en lien avec des évènements locaux.

Emmanuelle Dekeiser : La «Clinique de Concertation» de Valenciennes a duré trois ans, elle a été suspendue faute de financement, on n'avait plus de lien sauf des envois d'information. Et puis une médiatrice familiale s'inscrit en Formation il y a deux ans, et Jean-Marie Lemaire croise un médecin en Belgique qui travaillait avec le coordinateur de Valenciennes, etc.

Jean-Marie Lemaire : on apprend alors qu'ils n'ont jamais cessé de travailler ensemble une fois par semaine, et qu'ils sont en train de chercher des subsides pour installer une «Clinique de Concertation» à Cambrai.

Michèle Joseph : ça me fait penser à ce qui s'est passé dans le département de Loire-Atlantique, ça fait 15 ans que je travaille aux pratiques de réseau, mais c'était très lent. Et quand Marièle est arrivée, elle a été très vite. Comme si ces deux échelles de temps étaient nécessaires et complémentaires et qu'on devait les tenir ensemble.

Jean-Marie Lemaire : C'est une expérience originale, il y a des liens très forts entre St Nazaire et Nantes. Nantes organise la journée de sensibilisation, la réflexion progresse sur le terrain à St Nazaire, Nantes avance parce qu'une force administrative a été sensibilisée etc...

Michèle Joseph : ça vient toucher l'histoire particulière du territoire : à St Nazaire la solidarité ouvrière des chantiers navals, à Nantes les œuvres caritatives de la bourgeoisie

Jean-Marie Lemaire : Partant d'un travail centré sur la thérapie familiale et la Thérapie Contextuelle à Nantes, il y a eu progressivement une extension à la protection enfance, ITEP, CG, ASE... avec l'idée d'un co-financement, d'une co-responsabilité. Nous sommes encore au début de la réflexion sur le lien entre le

travail avec ceux qui sont sur le terrain et la construction d'un contexte extensif de confiance.

Emmanuelle Dekeiser : On a une déformation, même si c'est un premier progrès: on met toujours la famille en avant.

Céline Fonton : J'avais griffonné pendant l'exposé de Michèle. Comme j'avais dessiné la famille au milieu, je n'ai pas pu intégrer les autres familles, ce qui m'aurait permis de mettre toutes les petites maisons qui renvoient aux différentes institutions.

Jean-Marie Lemaire : Ce schéma a la même fonction que la liste de Nagy pour la partialité multidirectionnelle, c'est une sorte d'antisèche, permettant de citer toutes les étapes. Il permet de se rendre compte ce qu'on a oublié, comme aux Mureaux par exemple, où on n'avait pas assez exploré la case des travailleurs de proximité, on n'avait pas assez tenu compte de leur détresse

Françoise N'diaye Feuerstoss : avec Pierre Le Lohé sur Cergy, on a eu besoin d'aller plus dans le détail des différents projets, des services ; du côté des habitants de distinguer ceux qui sont non reliés de ceux qui sont très engagés déjà dans un collectif ; du côté des élus, de différencier un élu très en vue, en première ligne ou un élu plus sur le terrain. Dans la réunion de travail avec le chef de service, on s'est rendu compte que cette distinction l'aidait.

Jean-Marie Lemaire : dans le «Sociogénogramme», quelle couleur utiliser pour le mouvement d'un chef de service vers un responsable d'association très expérimenté, est-ce que c'est une flèche verte ou orange ?

Françoise N'diaye Feuerstoss : Le fait même d'ouvrir la question bouge la ligne du professionnel ou de la personne avec qui on travaille

Jean-Marie Lemaire : à l'intérieur du schéma, cela conduirait à peut-être affiner les choses. J'ai toujours résisté au fait de trouver une couleur supplémentaire pour les associatifs, sinon il faudra en trouver une autre pour tel ou tel. C'est le débat autour de leur fonction qui est important et qui amène la réflexion.

Béatrice Baudry : sur un territoire, il suffit de regarder la façon dont les flèches sont disposées par rapport à la famille. Pourquoi avez-vous gardé des flèches ? Elles induisent un réseau qui n'existe peut-être pas sous cette forme sur le territoire.

Jean-Marie Lemaire : C'est un outil directif et pédagogique, un tuteur. On peut mettre plus de flèche, mais c'est le minimum. Il nous faut avoir à l'esprit que même si des politiques ne sont jamais passés par un CMP, nous devons nous intéresser à leur faire connaître ces espaces qui jouent un rôle dans la gestion du vivre ensemble sur un territoire. Sans oublier que les élus et les acteurs du travail social se rencontrent d'une manière ou d'une autre, peut-être dans les restaurants, sur les cours de tennis, les terrains de golf ou les supermarchés... Ces trois groupes ont leur propre rythme de ralentissement. On insiste parfois sur le ralentissement en « Clinique de Concertation », comme si c'était la panacée. Non, la « Clinique de Concertation » travaille tout autant sur le ralentissement que sur l'accélération. Elle propose un entraînement pour trouver un rythme, une mobilité de déplacement entre les trois pôles qui permet d'opérer leur connexion. C'est parfois ralentir, mais d'autres fois se rendre dans les familles, ouvrir des espaces inhabituels, à un rythme assez rapide. Et s'interroger sur la modalité d'action la plus efficace, entre le secret ou le passage d'informations très rapides vers les politiques. Par exemple, avertir tellement vite que le temps de réaction devant quelque chose qui semble risqué, permet d'être déjà plus loin, obligé qu'on est avec l'aide des familles à inventer des choses nouvelles. Notre référent ne peut être figé, on a toujours un pas d'avance sur les politiques, et je le dirai s'ils étaient là. A nous d'identifier ceux qui nous demandent d'être inventifs et il y en a. S'ils ne sont pas tenus au courant des innovations dont nous sommes capables, ils ne pourront jamais les soutenir.

Comprendre à quelle échelle nous travaillons a été un thème très présent lors des 5èmes rencontres contextuelles du Valais. Il induit la question de la réciprocité entre des politiques qui nous donnent subsides et nous ne leur donnons rien ; ou bien des politiques qui ne nous donnent rien et nous qui leur faisons retour des effets de la force convocatrice des familles.

Si comme le dit Nagy les principes de la Thérapie Contextuelle ne sont pas réservés au périmètre étroit de la famille. On a étudié à quel rythme imaginer la réciprocité, la reconstruction à l'échelle d'un pays, en Algérie ; à l'échelle territoriale de quelques jeunes gens qui mettent en difficulté une municipalité ; et à l'échelle plus réduite d'un collectif devant les conséquences des actions destructrices d'une personne sur une autre. Cette expérience de faire voyager les principes fondateurs de la Thérapie Contextuelle nous a fait les interroger sur les endroits où ils fonctionnent.

Au niveau des trois polarités, tout un travail de recherche est encore à faire, pour ne pas rester sur la seule résistance aux injonctions managériales et à avoir une forme de proposition alternative à une conception coordonnant seulement les compétences professionnelles, et satellisant les compétences de réseau.

La triade concertative de Colombes

Par Céline Fonton

- **Une première entrée, les professionnels, le SSE**

Le SSE service social de l'enfance, association Olga Spitzer où je travaille depuis 2003, est un service d'AEMO judiciaire (assistance éducative en milieu ouvert) et également d'IOE (investigations orientation éducative) appelées MIJE (mesure d'investigation judiciaire éducative). Deux mesures ordonnées par les juges des enfants du tribunal de grande instance de Nanterre. On est différentes équipes à pratiquer ce type de mesure sur l'ensemble du 92.

Le Val d'Oise étant au nord-ouest du 92, nous sommes donc en proximité géographique avec Ecole et Famille.

2003, c'est l'arrivée au service du nouveau directeur à l'époque parent-relais à Ecole et Famille, devenu président de l'association en 2007. En 2005 il a laissé traîner beaucoup de prospectus sur le congrès de Paris, j'ai le souvenir de ma première visualisation d'un premier génogramme et de tous ces bidules bizarres. En 2006, il propose pour le service une formation-sensibilisation à la «Clinique de Concertation» menée par Ecole et Famille et l'ILTF, avec Jean-Marie Lemaire et Marie-Claire Michaud. Cette formation est ouverte aux 8 équipes du SSE intervenant sur le 92. Une quinzaine de personnes la première année sur 90 éducateurs ou assistants sociaux. Il y avait des chefs de service et pas de psy. Le deuxième groupe en 2007-2008 est d'une douzaine de personnes, des travailleurs sociaux, une psy, des chefs de services.

Le SSE est financé pour les MIJE par la PJJ (ministère de la justice) et pour les AEMO par le CG (Aide sociale à l'enfance)

- **Une seconde entrée, plus du côté des politiques**

Je suis arrivée en 2003, je travaillais en internat éducatif. Quand j'arrive en AEMO j'ai une certaine pratique de la prise en charge de jeunes, mais je ne connais pas trop le réseau, même si quand j'ai eu quelques contacts quand je travaillais dans le foyer, mais c'était très centralisé par le directeur service éducatif. Je ne connaissais pas trop le travail en direct avec les familles. Je rentre en contact avec le directeur de l'école, qui venait de faire un signalement pour trois enfants en danger d'une même famille. Dans un premier temps l'école transmet à l'ASE qui organise une CLE (concertation locale enfance). A l'issue de cette CLE, des professionnels de divers horizons (représentants du SSE, EN, ASE)...

Jean-Marie Lemaire : dans certains territoires aucun représentant de l'école ne peut être présent aux CLE parce qu'ils ne sont pas liés par le pacte de confidentialité.

Céline Fonton : à l'issue d'une CLE, il y a soit un signalement au procureur qui saisit le juge, soit une intervention administrative (AED), un contrat étant signé entre le représentant du CG à l'ASE, qui mandate des services. C'est ce que fait l'Essor - et qu'on va bientôt être amené à faire pour des raisons budgétaires.

Le juge nous mandate pour intervenir auprès de la famille. Je suis amenée à me rendre à l'école pour rencontrer les enseignants et le directeur. En raison de ma formation et du début de mon expérience professionnelle, je suis très ancrée sur le secret professionnel : quoi transmettre etc. A un moment le directeur me dit « j'aimerais bien que vous me disiez ce qui se passe au domicile, je vous rappelle quand même que c'est moi qui ai fait le signalement quand ces enfants étaient dans une situation très difficile ». Il me pousse à m'interroger sur cette question de l'échange des informations, même en cas d'intervention d'un juge. Depuis le directeur est devenu maire de Colombes en 2008. La maman, qui m'avait amené à le rencontrer en tant que directeur, avait à ce moment-là été désignée comme défaillante par le signalement et le juge des enfants, par rapport à des manquements dans l'éducation, voire à des actes commis sur ses enfants.

Jean-Marie Lemaire : un faisceau d'appréciations arrivent vers le juge qui les formalise

Céline Fonton : la maman est amenée à rencontrer le directeur lors de la fête de la cerise. A ce moment-là elle est en errance et en précarité par rapport à son logement, elle l'interpelle sur la place publique. Quelques temps après il la reçoit dans son cabinet.

Sur la deuxième année de formation-sensibilisation, une des professionnelles en charge de l'IOE, assistante sociale de formation qui a fait aussi une formation à Fractale, demande une « Clinique de Concertation ». Celle-ci s'organise au sein du SSE pour une famille domiciliée sur Gennevilliers (une maman et ses trois enfants). Un certain nombre de professionnels de l'école sont invités,

Jean-Marie Lemaire : ensuite il y a eu des courts-circuits. A l'époque, j'étais encore à Fractale, je suis interpellé, par la professionnelle de l'IOE, je ne comprends pas bien ; étant donné la place donnée à Céline Fonton au SSE Nanterre, je n'avais pas répondu à une seconde demande

Céline Fonton : c'est une place que je n'ai pas sollicitée non plus. A la suite de la formation, je suis soutenue par mon directeur pour être coordinatrice de la mise

en place d'ateliers d'accompagnement à la pratique de relais au sein du SSE, suite à la demande de l'ensemble des professionnels d'un prolongement de la formation qui mette en application des différentes figures.

Un certain nombre de professionnels reçoivent donc le courrier d'invitation de la maman pour participer à cette «Clinique de Concertation». Peu seront présents à ce moment-là.

Françoise N'diaye Feuerstoss : pourquoi choisissez-vous la figure «Clinique de Concertation» ? Il y a des intrus ?

Céline Fonton : oui, les personnes en formation du SSE, présentées comme telles. En 2009, le directeur du SSE avait demandé à l'ETSUP (école supérieure de travail social) de faire un travail d'étude sur la mise en place de la «Clinique de Concertation» au sein du SSE 92. Un des membres de cette étude a participé à des séminaires et à des journées de Formation/Action. Un autre est responsable de la formation d'éducateur spécialisé au niveau de l'ETSUP. Il avait sollicité l'AFCC pour intervenir.

Emmanuelle Dekeiser : Avec Nathalie Pardonche, on est allé faire une présentation de la «Clinique de Concertation» à partir de l'entrée du « Sociogénogramme » auprès des éducateurs en première année.

Céline Fonton : Suite à la «Clinique de Concertation» organisée sur le territoire de Gennevilliers, notre directeur nous demande si on veut intervenir lors de conférences organisées par le FNSSS à Nantes en 2009. Je fais une présentation sur l'étape où j'en suis de mon approche et Christine présente une partie du travail avec la famille et les professionnels. C'est l'occasion d'écrits pour moi et ma collègue, et d'un travail commun pour cette présentation. La même année, la MDA (maison des adolescents) du 92 me demande d'intervenir lors de la journée annuelle sur le travail de partenariat auprès du territoire. C'est le directeur du SSE qui les a orientés vers moi. Je me sers du travail fait en formation autour des ressources résiduelles pour cette présentation devant une assemblée de professionnels de Colombes, Nanterre, Courbevoie, de membres de l'ASE, de chefs de service de mon territoire proche et des membres du PRE (Programme de réussite éducative). Ecole et Famille est sollicité par le PRE de Gennevilliers en 2010 pour intervenir auprès de professionnels de la ville. J'y fais une petite présentation avec Marie-Claire Michaud pour présenter ce qui se passe sur le SSE 92. Des personnes du PRE de Colombes et de Gennevilliers s'inscrivent à la Formation de Paris sur l'année 2012 (celles Gennevilliers intègrent en septembre 2011)

Au niveau du SSE, les ateliers d'accompagnement à la pratique de relais se sont arrêtés en juin 2011, pour des difficultés à financer les interventions de l'AFCC auprès des services et également sur le constat d'une participation irrégulière de certains aux derniers ateliers, ce qui mécontente ce qui sont présents tout le temps. La direction a fait le lien entre le coût et le nombre de participants. En même temps, j'ai eu des soucis de santé et personnels qui ont fait que je n'ai pas pu solliciter de nouveaux budgets et mobiliser les troupes, en tant que coordinatrice. Le directeur quitte le SSE durant la première partie de l'année 2011.

Courant 2012 les professionnels du PRE de Colombes sollicitent Ecole et Famille pour qu'un travail puisse s'organiser sur le territoire de Colombes.

Françoise N'diaye Feuerstoss : C'est une demande des chefs d'établissements. Le PRE fait un bilan et entend le désarroi des principaux et de leurs adjoints par rapport aux élèves poly-exclus. Il y a six collèges à Colombes, c'est une ville de 85 000 ha, très mixée socialement, le plus gros parc de pavillons de l'Ile de France. Beaucoup de jeunes cadres qui migrent quand ils ont des enfants, et puis un gros parc social, des petits pavillons encore accessibles. Le PRE appelle Marie-Claire Michaud, qui forte de ce qu'elle constate en formation...

Jean-Marie Lemaire : De nombreux PRE se posent la question de leur légitimité. C'est intéressant que des chefs d'établissements passent par le PRE de Colombes.

Françoise N'diaye Feuerstoss : C'est une grosse équipe de 10 personnes. Une coordinatrice, des détachements, des accords avec le droit commun - ce qui est accessible par tous sur un territoire et pas seulement par la politique de la ville : éducatif spé., CESF CAF etc... Aujourd'hui, le montage s'est un peu affiné : le groupe de chefs d'établissement va démarrer jeudi sur la question des poly inclus-exclus

Céline Fonton : Je côtoie régulièrement dans le cadre de mes accompagnements un certain nombre d'élus, dont l'ancien directeur d'école qui a travaillé à obtenir des financements (SLSPD)

Jean-Marie Lemaire : il est venu au groupe de travail du Val d'Oise, Mme Coulon y était co-animatrice des CPE l'an dernier.

Emmanuelle Dekeiser : du point de vue des PRE, il y a eu des rencontres organisées à Gennevilliers en 2009 où j'ai fait des présentations, il y a eu la participation de la coordinatrice du PRE de Gennevilliers à des rencontres... D'autres jonctions se sont faites en marge, dont un éducateur

Céline Fonton : je n'ai pas parlé non plus des collèges de Courbevoie où on intervient, où il y a un travail et où j'avais rencontré la principale qui est maintenant à Castries. Cette semaine j'ai fait la connaissance d'un principal de Secpa, qui arrive du Val d'Oise.

Jean-Marie Lemaire : Est-ce que la vocation de l'atelier de transmission est de poursuivre « De proche en proche » à l'infini, en retraçant l'histoire à partir de la principale, de Jean-Pierre Chambon, psychanalyste et thérapeute familial, qui nous fait renouer avec l'ARS, Fractale, et partir sur Pau, Clermont-Ferrand....ou bien de se concentrer sur l'analyse de ce territoire particulier de Colombes ? Est-ce qu'on se laisse porter à l'infini ou est-ce qu'on se focalise sur un territoire ?

Emmanuelle Dekeiser : En voyant tout ça, je me demande par qui et où l'activation directe des familles pourrait être reçue, pour opérer un déplacement dans le réseau afin que, même si le juge intervient, on pourrait être dans d'autres formes ?

Céline Fonton : Ce n'est pas du côté des juges qu'il sera le plus difficile de permettre que l'injonction et le judiciaire bascule vers une recherche des ressources. Dans son rendu d'IOE, ma collègue évoquait le travail fait avec la famille, que le juge a repris dans son ordonnance, mentionnant la mobilisation de la maman qui a permis qu'on en soit là aujourd'hui, après 10 ans d'AEMO.

Jean-Marie Lemaire : Cette position des juges a parfois des effets inverses de ce qu'on espère. Une « alliance court-circuit » avec le juge qui peut être très séduit : « Ah enfin je comprends le dossier, ah enfin je rencontre des gens avec qui je voudrais travailler ». J'ai l'impression qu'ils sont un peu sur un autre plan, qu'ils ne font pas partie du niveau d'intervention. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faille pas travailler avec eux. Mais par rapport au pouvoir politique local, dans quelle mesure cela intervient-il sur le territoire, comme un corps étranger par rapport au pouvoir des élus ? J'ai souvent l'impression que les décisions des juges, souvent soutenantes pour nous, entraînent une réaction devant un corps étranger par rapport à l'organisation du territoire.

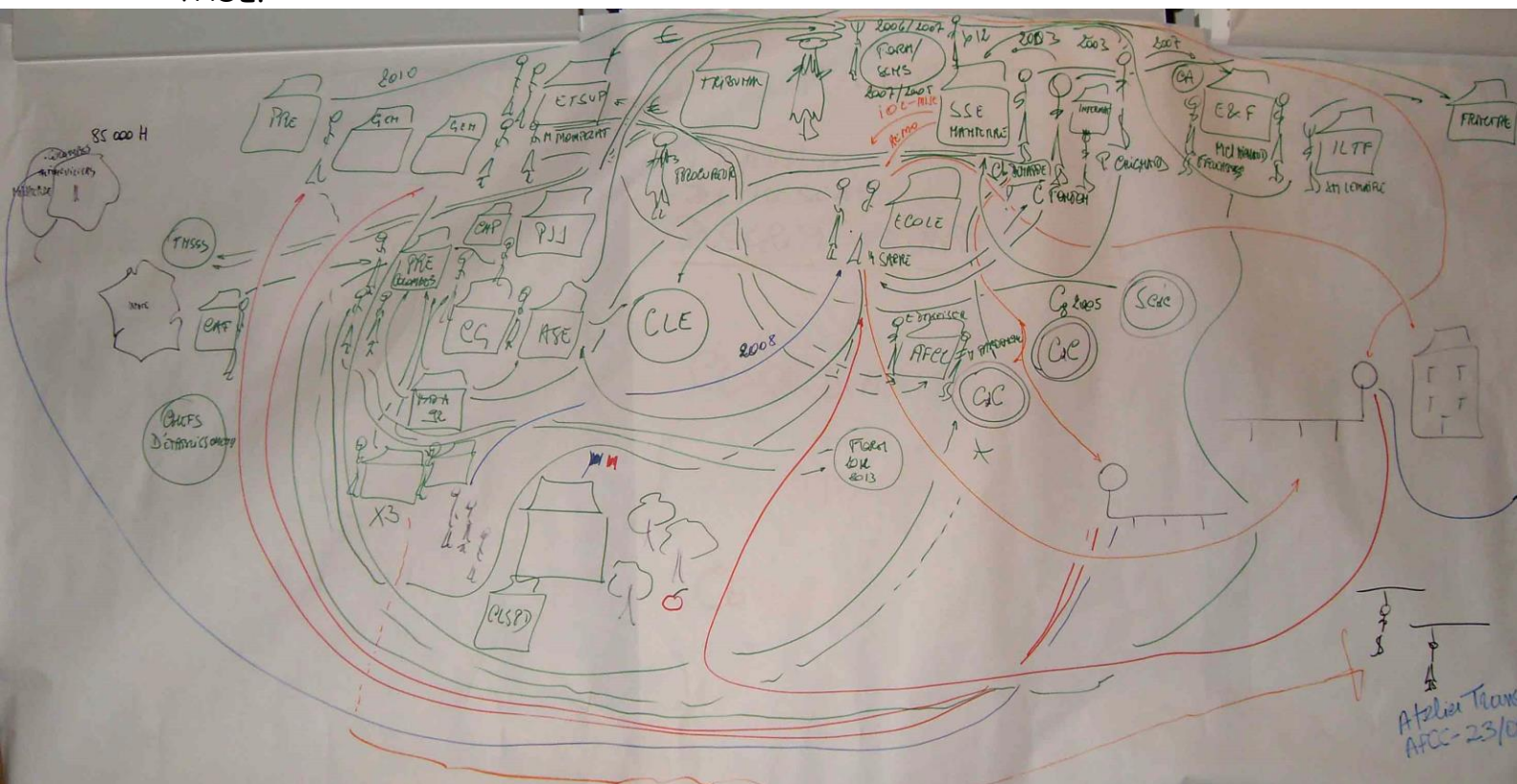
Céline Fonton : Ici c'est un exemple isolé, c'est le seul juge qui a mis ça en avant sur l'ordonnance. En général, les juges sont plus sensibles, après le signalement et la notification des défaillances, à travailler sur les richesses.

Jean-Marie Lemaire : Je me pose des questions sur la transmission aux autorités territoriales de ce que le juge peut faire avec chacune des familles, entre le tribunal et la mairie

Céline Fonton : ce qui me pose plus question, c'est la place centrale de l'ASE et du CG, qui centralise tous les signalements et la protection de l'enfance depuis la loi 2007. De ce fait, le juge est de moins en moins sollicité, la tendance étant de transmettre plus aux administratifs (AED)

Jean-Marie Lemaire : cela n'empêche pas qu'on peut quand même continuer à interpeller directement la justice

Céline Fonton : oui mais les professionnels ont comme information principale de transmettre au CG dans un premier temps. Il arrive que le procureur retransmette à la cellule d'information préoccupante, pour que ça soit évalué par l'ASE.



Discussion

Adeline Coulon : j'ai trouvé ce « Sociogénogramme » très complexe et très intéressant, j'ai « cherché Charlie », l'école, et donc tous les liens qu'on peut faire avec l'ASE, le tribunal, les équipes, ce qu'on échange, ce qu'on n'échange pas, ça m'a beaucoup parlé. Il nous arrive de faire des signalements directement au procureur sciemment, pour que ça aille plus vite, ou pour impliquer le juge sur des situations où on a déjà travaillé en concertation, cela peut permettre de rendre possible le travail avec un juge

Céline Fonton : sauf que, dans le cadre de la loi judiciaire, on n'intervient pas avant, excepté si on a déjà connaissance de l'école par une autre famille. Après on a des pratiques avec certains enseignants, directeurs...

Adeline Coulon : on peut travailler l'amont sur des généralités

David Payan : vous allez avoir des AED aussi, vous allez pouvoir passer des AEMO aux AED.

Céline Fonton : On n'a plus assez d'AEMO qui vont au service, c'est la question chaude de l'actualité de la semaine prochaine, ça fait des mois et des mois qu'on ne veut pas être dans un changement de casquette en permanence. Soit AEAD soit AEMO.

David Payan : je trouve que l'enjeu de la déjudiciarisation de 2007 est un contexte assez favorable au développement de nos pratiques : le législateur dit qu'il y a trop de juges dans les affaires de la cité, ça veut dire qu'il faut trouver d'autres pratiques. Un de nos objectifs c'est de partir du judiciaire pour aller vers le contractuel, l'administratif. Est-ce qu'on est capable, nous les services éducatifs, qui donnons des éléments à un juge qui prend la décision, de développer des propositions de déjudiciarisation qui seront suivies d'effets ? Il est plus facile de travailler quand on a l'adhésion de la famille, y compris en situation de danger. Ça m'intéresse que le juge accepte de se dessaisir, parce qu'à chaque fois cela sous-entend une adhésion de la famille

Céline Fonton : C'est un débat très vaste. Un des apports fort de la « Clinique de Concertation » qui a beaucoup modifié ma pratique, déjà autour du premier entretien avec la famille qui est un temps très formel (présentation du livret d'accueil), j'essaye très rapidement de passer des défaillances aux ressources potentielles : « Notre objectif ensemble, c'est de modifier les défaillances et

pointer au juge les ressources et les richesses que vous pouvez avoir ». Ce que je ne faisais pas au départ.

Adeline Coulon : ça serait passionnant de développer un atelier au séminaire sur ce point.

Michèle Joseph : ce qui me frappe par rapport à la triade, c'est de voir que les deux personnes qui ouvraient, le directeur du SSE et le directeur de l'école, sont des personnes à deux places, qui sont dans les entre-deux.

Emmanuelle Dekeiser : On s'est fait cette réflexion à plusieurs reprises. Quand on fait le tour de présentation, les parts inadéquates de nous-mêmes font qu'on est une triade à nous tout seuls, qui nous font nous mouvoir plus aisément dans un territoire qui a tendance à scinder en domaines étanches.

Michèle Joseph : c'est ceux qui sont dans les entre-deux qui peuvent être des passerelles

Françoise N'diaye Feuerstoss : Avec Ecole et Famille ça s'est tissé - et ça va se tisser - ainsi sur Colombes : des années de mûrissement, de dépersonnalisation du projet et d'appropriation d'un projet de ville, avec une équipe PRE qui fait la chambre d'écho de ce qu'elle entend sur le territoire, à partir de situations qui nous agitent. Ces éléments indiquent qu'on va progressivement vers une «Clinique de Concertation» qui s'installerait par une triade. Dans le montage du projet, on met d'emblée plusieurs institutions. J'entends la question de Jean-Marie Lemaire : quelle place pour la justice ?

Céline Fonton : Comme on est un certain nombre à avoir des difficultés de passation avec l'ASE, les compétences, les délégations, un de nos espoirs, c'est qu'il y ait des répercussions vers ses services. Des personnes de la prévention vont être dans le dispositif, alors je me dis que ça va remonter. J'ai un certain nombre de situations sur lesquelles j'essaye de travailler à cela.

Emmanuelle Dekeiser : par rapport au développement du territoire, tu vois des choses qui vont dans le sens que tu ne sois plus la seule porteuse ?

Céline Fonton : A la base, déjà les membres de mon équipe étaient sensibles aux membres des familles, pas forcément sensibles au dispositif de la «Clinique de Concertation» - ils sont restés hermétiques à certaines proposition comme la force convocatrice des familles -, mais je me dis que si ça revient par le territoire, ils y seront plus sensibles.

Emmanuelle Dekeiser : C'est une proposition qui bouleverse tellement nos pratiques qu'elle ne peut pas s'installer si on n'est pas plusieurs à être porteur

Céline Fonton : par rapport à l'arrêt en 91, finalement je n'ai plus de regrets.

Catherine Kaplan : je parlais de prosélytisme, mais je vois qu'il y a des temps de maturation qui ne sont pas les mêmes pour tous. C'est une telle culbute ! Je me rends compte que parmi mes quatre pingouins d'il y a un an et demi, on a réussi à faire le premier «Sociogénogramme» seulement le mois dernier.

Céline Fonton : sur mes propres situations, je ne fais pas de «Sociogénogramme», je gribouille, même si certains pourraient m'aider. Il faut laisser le temps de pause et ne pas être trop dans le prosélytisme. J'ai pu me sentir isolée mais pas trop, ça m'apportait déjà tellement à moi.

Catherine Kaplan : prosélytisme, ça veut dire qu'on met aussi du temps à savoir transférer les choses.

Annexe

Dessin à remplir selon les caractéristiques d'un territoire

